



DOSSIER DE PRESSE

Rentrée scolaire 2026-2027



Sommaire

Mot de la maire et de l'élue	2
Ouvertures et fermetures de classes dans les 17 écoles publiques	3
Des temps périscolaires plus accessibles.....	3
Un accueil et un environnement protecteurs et épanouissants.....	4
La renaturation des écoles continue	5
Un budget d'urgence de 2 millions d'euros débloqué pour adapter les écoles à l'urgence climatique	6
La poursuite des travaux dans les écoles	8
La chasse au gaspillage	8
Un nouveau Projet Educatif de Territoire pour 2027	8
Chiffres clés	9

Mot de la maire et de l'élue

« Une nouvelle rentrée s'ouvre pour les élèves des 17 écoles publiques de la Ville. À Rezé, les professionnelles et professionnels qui les entourent au quotidien sont plus de 500 ! Aux côtés des enseignantes et enseignants, des ATSEM, des animatrices et animateurs périscolaires et des ETAPS, œuvrent aussi les équipes de restauration, de propreté, de logistique, ainsi que les salariés de l'ARPEJ les mercredis après-midi et pendant les vacances.

Dans la continuité de ces six dernières années, l'éducation reste le premier budget de la Ville et sera au cœur de l'action municipale pour ce nouveau mandat. La défense d'un service public éducatif plus accessible, la qualité d'accueil et le bien-être des enfants ont guidé nos engagements : formation et amélioration des conditions de travail des équipes périscolaires et ATSEM, tarification plus juste et solidaire, recrutement d'accompagnants pour les enfants en situation de handicap, écoles et restaurants scolaires rénovés.

Nous avons également choisi de faire de l'adaptation aux changements climatiques de nos bâtiments scolaires une grande priorité de ce début de mandat. La renaturation des cours d'école est en cours, et nous poursuivons cet objectif avec un travail à l'échelle de chaque école. Afin de garantir des conditions optimales d'apprentissage et de travail pour toutes et tous, dès la rentrée 2026-2027, la Ville accélère la transformation de ses écoles pour faire face aux fortes chaleurs.

Ce cap demeure avec une même conviction : la ville sera aux côtés des familles et des équipes éducatives pour agir contre et prévenir les violences sexistes et sexuelles, soutenir les familles, mieux prendre en compte la santé mentale des élèves, accompagner et former nos professionnels. Chaque enfant, quelle que soit sa situation, doit trouver à Rezé un environnement protecteur, épanouissant et émancipateur.

Les projets culturels, sportifs, citoyens et d'éducation à l'environnement continueront à s'enrichir, pour éveiller la curiosité, l'esprit critique des enfants et construire le ciment d'une société plus ouverte et solidaire. »

Agnès Bourgeais

Maire de Rezé

Carole Daire-Chaboy

Adjointe déléguée à l'éducation

Ouvertures et fermetures de classes dans les 17 écoles publiques

Le nombre d'élèves est stable, avec environ **3 450 enfants attendus à la rentrée** dans les **écoles publiques**. Une ouverture de classe a été prononcée par l'Éducation nationale pour l'école élémentaire Pauline Roland ainsi qu'une fermeture à l'école Jean Jaurès.

Du côté des directions d'école : **Mme Pluinage** est nommée à l'école primaire Jean-Jaurès à la suite du départ de Mme Bernoud, **Mme Toure** poursuit à l'école Roger-Salengro maternelle ainsi que **Mme Blandin** à l'école Château-Sud élémentaire.

Maternelle					Élémentaire					Total				
2025-2026		2026-2027			2025-2026		2026-2027			2025-2026		2026-2027		
Effectif	Nombre de classes	Effectif prévisionnel	Nombre de classes	Évolution effectifs	Effectif	Nombre de classes	Effectif prévisionnel	Nombre de classes	Évolution effectifs	Effectif	Nombre de classes	Effectif prévisionnel	Nombre de classes	Évolution effectifs
1273	56	1234	55	-3%	2166	94	2181	95	+0.7%	3439	150	Entre 3450 et 3460	150	-0,7%

Des temps périscolaires plus accessibles

En septembre 2025, la rentrée était marquée par la mise en œuvre d'une tarification plus juste et solidaire, et l'évolution du temps du soir. Après une année de mise en œuvre, cette organisation est pérennisée. **Les enfants des écoles élémentaires sont tous accueillis en accueil périscolaire dès 16h15 tous les jours de la semaine**. Les avantages à cette organisation :

- **Un goûter équilibré pour tous les enfants** avec davantage de temps pour le prendre ;
- **Des enfants acteurs de leur temps et encouragés dans leur autonomie ;**
- **Plus de temps pour la détente**, en conservant la possibilité de réaliser son travail personnel ;
- **Un temps déclaré « Jeunesse et Sports » mieux encadré : 1 adulte pour 14 enfants avec davantage d'animateurs diplômés**, contre 1 adulte pour 25 enfants en temps des leçons.

Avec la nouvelle tarification, pour **près de deux tiers des familles, le coût de l'accueil a été réduit**. Pour le midi, le tarif plancher a été diminué à 1 € (avant 1,99 €) et le tarif plafond maintenu sans changement. **La fréquentation du temps méridien par les enfants des familles les plus modestes s'est accrue, confirmant l'atteinte des objectifs de cette évolution**. Un travail complémentaire sera mené à la rentrée pour encourager également davantage la fréquentation des temps périscolaires du soir. Cette évolution s'inscrit en

cohérence avec la politique tarifaire de l'ARPEJ-Rezé, également passée au taux d'effort.

Un accueil et un environnement protecteurs et épanouissants

À Rezé, le budget périscolaire est en nette progression, soutenant un plan d'action périscolaire d'ensemble qui concerne tant **le recrutement, la stabilisation des équipes, que la professionnalisation et la valorisation du métier d'animateur.**

Grâce au protocole périscolaire signé en juin 2026 avec l'ensemble des organisations syndicales, les conditions de travail des animatrices et des animateurs ont été améliorées de manière significative, concourant au renforcement des équipes accueillant les enfants le matin, le midi et le soir :

- **L'extension des contrats midi-soir jusqu'à 18h ;**
- **La systématisation des CDD de trois ans ;**
- **L'ajout d'un temps de 15 minutes pour tous les animateurs et animatrices de 11h30 à 11h45 ;**
- **L'ajout de temps de préparation pour les animateurs midi-soir**, sur des créneaux positionnés en milieu d'après-midi leur ouvrant ainsi 12 journées sans coupure dans l'année ;
- **Création de 7 nouveaux postes d'animateurs éducatifs** pour les sites Ragon, Port-au-Blé, Plancher, Pauline-Roland, Salengro élémentaire, Château-Sud élémentaire, Ouche-Dinier élémentaire. Sur ces sites, ces animateurs titulaires avec un taux d'emploi de 60%, seront désormais en binôme aux côtés des directrices et directeurs et des adjointes et adjoints.

D'après la CIVIISE, sur une classe de 30 élèves, en moyenne 3 sont ou ont été victimes d'inceste, et 1 enfant sur 4 est victime de maltraitances graves pendant son enfance. Face à cette problématique la ville décline un plan de protection des mineurs dont les prochaines actions seront le renforcement du plan de formation des équipes de la ville. Au menu de ces formations pour l'année à venir : **protection de l'enfance en danger et prévention des violences, renforcement des compétences psycho-sociales, et santé mentale.**

En 2026, plus de 20 animatrices et animateurs ont bénéficié du financement de leur BAFA ou BAFD. Désormais, toutes les nouvelles et nouveaux animateurs bénéficient également d'un parcours d'accueil et de formation de 8 heures abordant les besoins de l'enfant, la gestion des émotions et des conflits.

Signataire de la **charte nationale d'accueil des enfants en situation de handicap**, et avec l'appui d'**Handisup**, la Ville accentue le virage afin de donner plus de moyens pour l'inclusion. La Ville de Rezé dispose de **deux chargées d'inclusion à temps complet. L'équipe d'animateurs accompagnants, créée il y a trois ans pour répondre au désengagement de l'État pour accompagner les enfants en situation de handicap le midi, est renforcée cette rentrée.** Un budget conséquent pour la ville, qui demeure encore dans l'attente d'une

prise de relais par l'État pour former et recruter davantage d'AESH sur les temps périscolaires.

Une [plaquette d'information sur l'inclusion](#) a enfin été réalisée avec la contribution des associations de parents d'élèves et les partenaires (Education nationale, CAF, Handisup et ARPEJ-Rezé).

La renaturation des écoles continue

Les cours d'école poursuivent leur mue. Elles constituent un fort potentiel pour créer des refuges climatiques et porter des transformations en matière d'inclusion et d'égalité filles-garçons.

Sept écoles bénéficient également désormais d'un jardin (Salengro élémentaire, Plancher, Chêne-Creux élémentaire, Ouche-Dinier, Port-au-Blé, Jean-Jaurès et Simone-Veil maternelle). L'aménagement du parc des Mahaudières-Jacques-Floch et du parc Dian-Fossey, avec de nombreux mobiliers, espaces de partage et de jeux, peut faciliter l'école du dehors pour les écoles voisines.



Cour d'école Ragon

Cette rentrée, l'école Château-Sud maternelle est la troisième école à bénéficier d'une cour entièrement réhabilitée après les écoles Pauline-Roland élémentaire et Ragon. Les acteurs éducatifs et les enfants ont été concertés sur l'année 2025-2026 pour recueillir leurs besoins et envies pour cette nouvelle cour. Les enfants pourront désormais bénéficier d'une cour largement débitumée et revégétalisée avec notamment un espace pour faire classe en extérieur, un parcours vélo, une cabane, et une nouvelle structure de jeux

(certaines plantations et aménagements seront réalisés d'ici la fin 2026). 40 % de bitume a été retiré, remplacés par des copeaux de bois. Montant des travaux : 100 000 €.

Des systèmes d'ombrage sont expérimentés : ainsi, la cour de l'école Salengro maternelle bénéficie désormais d'une pergola de 40 m² et de voiles d'ombrage afin de protéger les espaces de jeu des enfants.

Un budget d'urgence de 2 millions d'euros débloqué pour adapter les écoles à l'urgence climatique

L'épisode de canicule intense de la fin de l'année scolaire 2025-2026 a accéléré la nécessité d'agir pour transformer le patrimoine scolaire. Concernant la gestion de cette crise, la Ville de Rezé a pris des mesures d'urgence dès le mois de juin afin d'atténuer les effets de cette vague de chaleur au sein des écoles :

- **Plus de 150 ventilateurs** ont été installés dans toutes les classes, et la dotation va être renforcée jusqu'à 3 par classe ;
- Pour les espaces les plus exposés : calfeutrage de certaines fenêtres ;
- Mise en place de système de brumisations extérieurs provisoires.
- Des **brasseurs d'airs plafonniers ont été installés en test** dans 5 classes sur 4 groupes scolaires (1 à Jean-Jaurès élémentaire, 1 à Alexandre-Plancher élémentaire, 1 à Chêne-Creux maternelle et 2 classes à Ouche-Dinier élémentaire) à titre expérimental afin de permettre le choix du modèle qui sera déployé dans toutes les classes ;
- Installation d'éclairage LED à la maternelle Pauline-Roland ;
- Pose d'une pergola à l'école maternelle Salengro, et à venir voiles d'ombrage ;

Afin d'anticiper de nouvelles vagues de chaleurs dès le printemps prochain, l'équipe municipale a décidé de débloquent un budget d'urgence de 2 millions d'euros. L'objectif : démarrer de nouveaux travaux dès septembre par des actions à courts termes sur les bâtiments scolaires et de la petite enfance :

- Installation de ventilateurs plafonniers ;
- Sécurisation de fenêtres pour permettre leur ouverture nocturne ;
- Remplacement des éclairages par des LED

Autres actions envisagées au cas par cas :

- Installations de volets roulants/stores ;
- Installation de film solaire sur les fenêtres ;
- Installation de systèmes de climatisation ;
- Installation de pergola ou toile d'ombrage ;

Des subventions sont possibles pour aider au financement d'une partie de ces mesures.



Visite de l'école Ouche-Dinier, le 23 juin 2026, avec la maire Agnès Bourgeois

Autre innovation : **des repas froids sont servis dans les restaurants scolaires depuis le 15 juin 2026**. Cette expérimentation s'inscrit dans le cadre du Plan National Canicule et des recommandations de l'État, qui préconisent des repas légers et frais lors des épisodes de forte chaleur, afin de faciliter la digestion et de préserver le confort des enfants. Concrètement, les menus seront composés de salades composées, de crudités, de légumes cuits froids, de féculents froids, de protéines froides, de fromages et de desserts frais. Ces menus ont été spécifiquement conçus pour être adaptés à une consommation froide et appétissants pour les enfants, tout en respectant pleinement l'équilibre alimentaire.

Depuis plusieurs années, la Ville a également lancé un ambitieux plan pluriannuel d'amélioration et de rénovation du patrimoine scolaire. Après **l'école élémentaire et le restaurant scolaire Château-Sud, la rénovation de l'école Roger-Salengro** sera livrée en décembre 2026. Ce projet, ambitieux d'un point de vue énergétique, a été retenu pour être financé par l'État au titre du fonds vert (160 000 €) et par le Fonds européen de développement régional FEDER (594 000 €) pour un budget de 3,1 M €. Ainsi, le confort d'été sera amélioré grâce à des protections solaires, une isolation des façades et de couverture et un système de ventilation.

De **nouveaux espaces sont créés**, d'autres améliorés pour de **nouveaux usages** par les équipes éducatives et périscolaires (salle de décharge, salle polyvalente, salle des professeurs, salle RASED, sanitaires mixtes...).

Sont également sur les rails le projet de restaurant scolaire de l'école **Ouche-Dinier élémentaire** et de rénovation énergétique de cette école, ainsi que **le lancement d'une étude pour rénover le groupe scolaire Port-au-blé**.

Ces grands projets s'intègrent dans **le plan global d'adaptation des écoles au changement climatique**, destiné à améliorer le confort d'été tout au long du mandat à venir.

La poursuite des travaux dans les écoles

Comme chaque année, l'été est le moment privilégié pour réaliser les travaux d'amélioration et d'entretien dans l'ensemble des écoles. A titre d'exemple :

- Le réaménagement du parvis de l'école **maternelle Roger-Salengro**, qui vient améliorer la visibilité de l'école ainsi que les circulations piétonnes et cyclables ;
- La réfection du sol et assainissement des toilettes maternelle de l'école **Jean Jaurès** ;
- Des travaux de peinture dans les écoles **Simone-Veil élémentaire et Château-Sud maternelle**.

La chasse au gaspillage

A la cuisine centrale, la chasse au gaspillage alimentaire produit ses effets. **Entre 2022 et 2025, les quantités jetées ont diminué de 40 %**. La qualité des repas servis, à 80 % faits maison, y est pour beaucoup. Les déchets alimentaires de la cuisine centrale et des restaurants scolaires sont aujourd'hui récupérés par l'entreprise Les Alchimistes afin d'être revalorisés. Les excédents de production de la cuisine centrale, encore consommables, sont cédés gratuitement à La Croix-Rouge et à la Banque alimentaire. Une réflexion est en cours pour donner à des associations les plats cuisinés non ouverts dans les restaurants scolaires.

Un nouveau Projet Educatif de Territoire pour 2027

L'année 2027 sera celle de l'écriture d'un **nouveau Projet Éducatif de Territoire, afin de poser de nouveaux actes au service de l'ambition de la Ville pour les 0-25 ans sur la période 2027-2030**.

Ce travail sera engagé en mobilisant l'ensemble des partenaires éducatifs : parents d'élèves, équipes enseignantes, Délégué départemental de l'Éducation nationale, professionnels de l'ARPEJ et de la Ville, et les enfants.

Chiffres clés

ECOLES PUBLIQUES

- **Entre 3 450 et 3 460** élèves attendus à la rentrée
- **160 000 €** pour les travaux annuels d'entretien et amélioration des écoles et accueils périscolaires
- **2 M €** de budget d'urgence débloqué pour démarrer de nouveaux travaux dès septembre, afin d'anticiper les prochaines vagues de chaleurs
- **395 000 €**, c'est le budget dédié au fonctionnement des écoles publiques en 2026, pour financer la dotation aux écoles pour le matériel, les sorties scolaires, les transports et la logistique... (hors frais de personnel et d'entretien du patrimoine bâti)

RESTAURATION SCOLAIRE

- **+ de 6 700 repas** produits chaque jour par la cuisine centrale
- **Une alternative végétarienne tous les jours**
- **42 %** de produits bio, **22 %** de produits durables, **95 %** des viandes et volailles d'origine France

ACCUEILS PERISCOLAIRES ET ATSEM

- **8,2 M €**, c'est le budget dédié au périscolaire pour 2026
- **15** accueils périscolaires
- **245** animateurs et animatrices périscolaires dont 15 équipes de direction périscolaire
- **22** animateurs et animatrices accompagnants pour les enfants en situation de handicap à la rentrée
- **65** ATSEM

ECOLES PRIVEES

- **785** élèves scolarisés dans les écoles privées